

SAVIEZ-VOUS QUE?



En 2022, le gouvernement québécois interdira l'enfouissement des matières organiques. Les municipalités doivent donc mettre en place les installations nécessaires pour satisfaire aux exigences.

En participant à la collecte des matières organiques, il sera possible de sortir votre bac à déchets moins fréquemment!

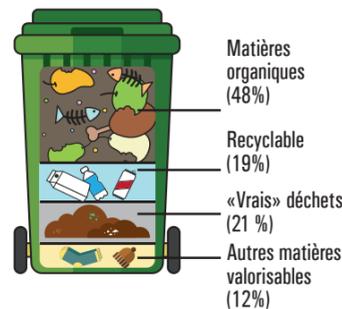
Vous pouvez visionner de nombreuses capsules vidéo pour en apprendre plus sur le compostage en allant sur le site de la RITMRG, au ritmrg.ca



Au Québec, plus de 360 municipalités offrent la collecte des matières organiques à leurs citoyens.

La décomposition de la matière organique dans un LET génère du lixiviat et du méthane (CH₄), un gaz dont le potentiel de réchauffement est 25 fois plus élevé que le gaz carbonique (CO₂).

La moitié de ce qu'on jette dans nos poubelles est compostable!



La MRC du Rocher-Percé, notre voisine, assure la collecte du bac brun depuis 2012 et elle réussit à détourner du LET plus de 2000 tonnes de matières par année!



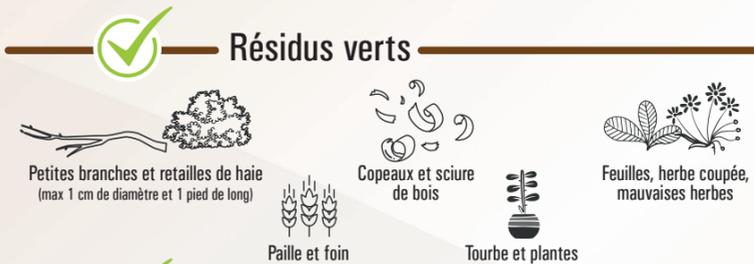
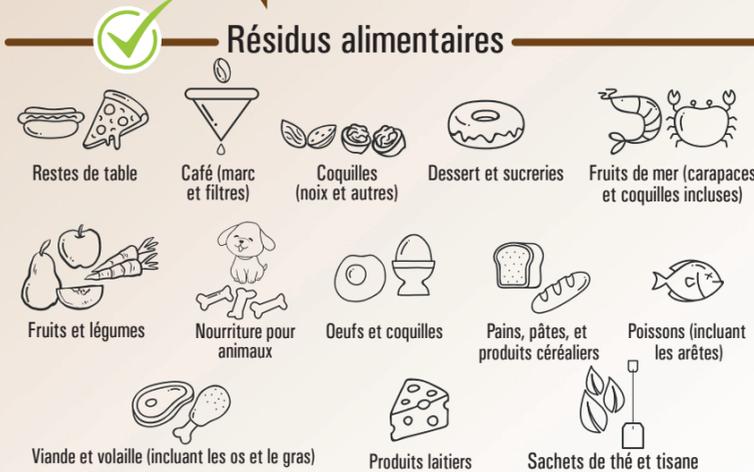
UNE QUESTION? UNE RÉPONSE!

- Q** À quoi me sert le bac brun si je composte déjà à la maison?
- R** Continuez votre compost domestique! Le bac brun servira à recevoir les matières que vous ne pouvez pas mettre dans votre composteur, comme les produits laitiers, les viandes, les résidus marins, les mouchoirs, ainsi que vos surplus de gazon et de feuilles mortes.
- Q** Est-ce que je peux mettre mes matières organiques dans un sac de plastique?
- R** NON! Aucun sac de plastique, pas même ceux qui sont qualifiés « compostables », car ils ne se dégradent pas assez rapidement. De plus, l'utilisation des sacs favorise les odeurs! Vous pouvez utiliser des sacs de papier ou du papier journal pour contenir les matières.
- Q** Est-ce qu'il y aura des odeurs et des vers blancs?
- R** Pas plus que dans le bac à ordures! De plus, les trucs proposés dans ce dépliant et dans votre calendrier de collecte vous aideront à les diminuer et les empêcher.
- Q** Et l'hiver, il se passe quoi?
- R** Continuez d'alimenter votre bac brun et de participer à la collecte pendant l'hiver. Le camion passera moins souvent, mais le froid éliminera les irritants comme les odeurs. Suivez le truc « antigel » pour éviter que les matières ne restent collées au fond du bac.
- Q** N'est-ce pas plus polluant de transporter nos matières organiques jusqu'à Chandler?
- R** NON! Le transport est optimisé pas un système Multibox, c'est-à-dire que les camions qui apportent les ordures de la MRC du Rocher-Percé au LET de Gaspé repartiront vers Chandler avec la matière organique de Gaspé, au lieu de faire le trajet à vide.
- Q** Le bac brun, est-ce que ça me concerne?
- R** La collecte des matières organiques nous concerne tous! Pour les foyers, mais aussi tous les commerces, les industries et les institutions de la ville de Gaspé.

Une question? Une réponse!

Ville de Gaspé

MATIÈRES ACCEPTÉES au bac brun



Impression du Havre

Ville de Gaspé

Le bac brun ARRIVE À GASPÉ



English version available at City Hall

Pour toute question, composez le (418) 368-2104, poste 8509, ou visitez le ville.gaspe.qc.ca, section Matières résiduelles.



LES AVANTAGES DU COMPOST

1 C'est moins cher!
Pour traiter 1 tonne :



Aucune augmentation des tarifs liés aux matières résiduelles!

2 C'est économique à long terme!

Diminuer l'enfouissement

Augmenter la durée de vie du lieu d'enfouissement technique (LET)

Repousser l'investissement pour un nouveau LET

3 C'est responsable!



Actuellement, 48% de ce qu'on retrouve au LET aurait pu être composté et 19% recyclé.

4 C'est un produit local!

Vos résidus organiques seront transformés en un compost riche en nutriments

COMMENT ÇA MARCHE LE COMPOST?

À LA MAISON

Étapes



1 Déposez vos matières dans votre bac de comptoir



2 Transvidez dans votre bac roulant

Trucs et astuces

- Déposez du papier journal au fond du bac de comptoir.
- **La papillote** : Emballez les résidus marins et la viande dans du papier journal.
- Ne pas mettre de liquides.
- Allez-y progressivement, en débutant avec les épluchures de légumes, les fruits et les résidus verts. Vous pourrez ensuite intégrer la viande, le poisson et les autres matières.

- Placez le bac brun à l'ombre pour ralentir la décomposition.
- **La lasagne** : Alternez les couches de résidus de table (humides) et de résidus verts, de papier ou de carton (sec).

- **Trucs antigel** : Pour éviter que les matières n'adhèrent au bac l'hiver, insérez un grand sac à résidus de jardin dans le bac, placé sur une épaisse couche (+de 3 po) de feuilles mortes, de papier ou de carton.

- En présence d'odeurs ou d'insectes, saupoudrez le contenu du bac de bicarbonate de soude, pulvérisez un mélange d'eau et de vinaigre, recouvrez de feuilles mortes ou de copeaux de bois.

- Vous pouvez aussi y déposer les résidus verts et autres matières compostables.

3 Placez votre bac au chemin à chaque collecte, même s'il n'est pas plein!

AU SITE DE COMPOSTAGE

Étapes

1 Déchargement et pré-tri manuel

- La matière organique est déchargée sur la plateforme de compostage.
- Un employé fait un pré-tri manuel pour enlever les contaminants (matières non acceptées dans le bac brun).



2 Broyage et ajout de copeaux de bois

- Les matières sont broyées, puis on y ajoute des copeaux de bois pour un apport en carbone.



3 Mélange

- On mélange pour intégrer de l'oxygène et favoriser le travail des micro-organismes (bactéries, champignons, etc.).



4 Maturation

- On laisse le compost mûrir pendant 4 à 6 mois. La température atteint jusqu'à 75° C, ce qui en fait un compost mature, stable et de qualité qui rencontre les exigences du ministère.



5 Tamisage

- Une fois mûre, le compost est tamisé pour enlever les impuretés. Il est aussi analysé dans un laboratoire accrédité.



6 Vente du compost fini

- Le compost est vendu en sac ou en vrac.



MA BOÎTE À OUTILS

- ✓ Bac de comptoir (7L)
- ✓ Bac roulant (240L)
- ✓ Feuillet d'information
- ✓ Aimant de la liste des matières acceptées/refusées

NOUVEAU BAC, NOUVEL HORAIRE

Vous référer à votre calendrier de collecte 2018

Compost (bac brun)

- Été : chaque semaine
- Automne : aux 2 semaines
- Hiver : Aux 3 semaines

Ordures et recyclage

- Aux 2 semaines toute l'année

POUR PLUS D'INFORMATION

Ville de Gaspé, travaux publics

418 368-2104, poste 8509

l.aspirault@ritmrg.com

ville.gaspé.qc.ca
(section Matières résiduelles)